FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-703 DU 17 NOVEMBRE 2005

portant nomination de Monsieur Adolphe Défodji TCHEHOUALI en qualité de Directeur des Infrastructures et des Equipements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-275 du 12 mai 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 novembre 2005 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Adolphe Défodji TCHEHOUALI est nommé Directeur des Infrastructures et des Equipements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 novembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique,

Osséni K. BAGNAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MESRS 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3 UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-